Redoublement pour une matière

Par **louise14**, le **30/11/2017** à **13:14**

Bonjour!

Je suis en L1 et j'ai validé mon premier semestre mais pas le second. Je suis allée aux rattrapages pour trois matières. J'ai validé le droit des personnes et de la famille et l'histoire des institutions publiques mais pas le droit constitutionnel. J'ai entendu d'autres étudiants dire que parce que c'est une matière dominante, je ne pourrais pas passer en classe supérieure. Est-ce vrai ? N'aurait-il pas un moyen de passer et de reprendre cette matière l'année prochaine ? :/

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/11/2017** à **13:26**

Bonjour

Chaque faculté a son propre règlement. Seule votre scolarité pourra répondre à votre question.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés